36

G

J. I

364 Enseign. Lang. fr.
No 4

EXTRAIT

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE

A L'USAGE DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.



MONTRÉAL
J. B. ROLLAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
NO. 24, RUE ST. VINCENT.

1850

re
l'é
pe
pa
rè
la
mo
l'é
mo
qu
est
cin
I

EXTRAIT

DE LA

Grammaire Française.



§ Ier.

D. Qu'est-ce que la Grammaire ?

R. La grammaire est l'art d'exprimer correctement ses pensées par la parole et par l'écriture.

D. Qu'est-ce qu'exprimer correctement ses pensées ?

R. Exprimer correctement ses pensées c'est parler et écrire conformément à l'usage et aux règles adoptées.

D. Comment exprime-t-on ses pensées par la parole ?

R. On exprime ses pensées par la parole au moyen des sons articulés de la voix.

D. Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture ?

R. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention qu'on nomme lettres.

D. De combien de lettres l'alphabet français est-il composé ?

R. L'alphabet français est composé de vingt-cinq lettres.

D. Comment divise-t-on les lettres ?

R. On divise les lettres en voyelles et en consonnes ?

D. Quelles sont les voyelles ?

R. Les voyelles sont *a, e, i, o, u, y,*

D. Pourquoi ces lettres sont-elles appelées voyelles ?

R. Ces lettres sont appelées voyelles parce que, seules, elles forment une voix, un son.

D. Quelles sont les consonnes ?

R. Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.*

D. Pourquoi appelle-t-on ces lettres consonnes ?

R. On appelle ces lettres consonnes parce qu'elles ne forment un son qu'autant qu'elles sont réunies aux voyelles.

D. Combien distingue-t-on de sortes d'*e* ?

R. On distingue trois sortes d'*e*, l'*e* muet, comme à la fin des mots *homme, monde* ; l'*e* fermé comme dans *bonté, répété ;* l'*e* ouvert, comme dans *procès thèmes*

D. Quels sont les signes des différentes sortes d'*e* ?

R. Le signe de l'*e* fermé est l'*accent aigu, é ;* les signes de l'*e* ouvert sont l'accent grave, *è*, et l'accent circonflexe, *ê*.

D. Comment la lettre *h* peut-elle être considérée ?

R. La lettre *h* est muette ou aspirée ; elle est muette quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans les mots *homme, habit ;* elle est aspirée quand elle fait prononcer du

gosier la voyelle qui suit, comme dans le *hameau*, le *héros*, les *hardes*.

D. Qu'est-ce qu'on appelle syllabe ?

R. On appelle syllabe une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix.

D. Qu'est-ce que le discours ?

R. Le discours est une réunion de mots ou de phrases qui expriment la pensée.

D. Comment divise-t-on les mots de la langue française ?

R. Les mots de la langue française se divisent en dix classes qu'on appelle les dix parties du discours.

D. Quelles sont les dix parties du discours ?

R. Les dix parties du discours sont : le *nom*, qu'on appelle aussi *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

D. Comment divise-t-on les dix parties du discours ?

R. On divise les dix parties du discours en mots variables et en mots invariables ?

D. Quels sont les mots variables ?

R. Les mots variables sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

D. Pourquoi appelle-t-on ces six espèces de mots variables ?

R. On appelle ces six espèces de mots variables, parce que leur terminaison est susceptible de changement.

D. Quels sont les mots invariables ?

R. Les mots invariables sont : l'*abverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

D. Pourquoi appelle-t-on invariables ces quatre espèces de mots ?

R. Ces quatre espèces de mots sont appelés invariables, parce que leur terminaison ne change jamais.

§ II.—DU NOM.

D. Qu'est-ce que le nom ?

R. Le nom est un mot dont on se sert pour désigner une personne ou une chose, *Paul*, *maison*, ou bien une réunion de personnes ou de choses, comme *armée*, *forêt*, etc.

D. Combien distingue-t-on de sortes de noms ?

R. On distingue deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

D. Qu'est-ce que le nom commun ?

R. Le *nom commun* est celui qui convient à tous les objets de même espèce, comme le nom *homme*, qui convient à tous les hommes ; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

D. Qu'est-ce que le nom propre ?

R. Le *nom propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Fénélon*, *France*, *Paris*.

D. Qu'appelle-t-on nom collectif ?

R. On appelle *collectif* certains noms communs qui quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses réunies pour former un tout,

une collection, comme *armée, forêt*, etc.

D. Qu'appelle-t-on noms composés ?

R. On appelle *noms composés* plusieurs mots qui équivalent à un seul nom commun, comme *arc-en-ciel, Hôtel-Dieu, avant-coureur*, etc., les différents mots qui composent ces noms sont toujours joints par le trait d'union.

§ III.—DU GENRE ET DU NOMBRE.

D. Combien la grammaire française admet-elle de genres ?

R. La grammaire française admet deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

D. Comment connaît-on qu'un nom est du genre masculin ?

R. On connaît qu'un nom est du genre masculin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un*, comme *le père, un livre*.

D. Comment connaît-on qu'un nom est du genre féminin.

R. On connaît qu'un nom est du genre féminin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *la* ou *une*, comme *la mère, une table*.

D. Combien y a-t-il de nombres ?

R. Il y a deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*.

D. Quand est-ce qu'un nom est au singulier ?

R. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être ; comme *un homme, une table*, ou bien une réunion de plusieurs personnes ou de plusieurs choses comprises sous une

seule dénomination, comme une *armée*, une *forêt*, etc.

D. Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ?

R. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres, comme *les hommes*, *les tables*, ou bien plusieurs réunions de personnes ou de choses, comme *les armées*, *les forêts*, etc.

§ IV.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

D. Quel est la règle générale pour former le pluriel dans les noms ?

R. La règle générale pour former le pluriel dans les noms c'est d'écrire une *s* à la fin du nom singulier, comme *un homme*, *des hommes*, *une table*, *des tables*, etc.

D. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ?

R. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ne changent pas au pluriel : le *fils*, les *fils* ; la *voix*, les *voix* ; le *nez*, les *nez*.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *au* et en *eu* au singulier ?

R. Les noms terminés en *au* et en *eu* au singulier prennent un *x* au pluriel : le *tableau*, les *tableaux* ; le *feu*, les *feux* etc.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *ou* au singulier ?

R. Les noms suivants : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *joujou*, *hibou*, et *pou* prennent *x* au pluriel : le *bijou*, les *bijoux*, etc. ; les autres tels que *clou*. *trou*, etc. ; suivent la règle générale : le *clou*, les *clous*, etc.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *al* au singulier ?

R. La plupart des noms terminés en *al* au singulier font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux*, le *cheval*, les *chevaux*, etc. ; excepté *bal*, *cal*, *carnaval*, *régal*, et *pal*, qui font *bals*, *cals*, *carnavals*, *régals*, et *pals*.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *ail* au singulier ?

R. La plupart des noms terminés en *ail* au singulier prennent *s* au pluriel ; cependant *ail*, légume, fait *aulx*, et *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *évantail*, etc., font *baux*, *coraux*, etc. *travail*, signifiant labeur fait travaux, et lorsqu'il désigne une machine pour ferrer les chevaux, ou lorsqu'il signifie *comptes* il fait *travails*.

D. Quel est le pluriel du mot aïeul ?

R. *Aïeul*, désignant le grant-père paternel et le grand-père maternel fait *aïeuls*, et quand il s'agit des ancêtres en général il fait *aïeux*.

D. Quel est le pluriel du mot *ciel ?*

R. *Ciel*, désignant le firmament ou la demeure des bienheureux, fait *cieux*, au pluriel ; et désignant des climats, des dessus de lits, des hauts de tableaux ou de carrières, il fait *ciels*.

D. Quel est le pluriel du mot *œil ?*

R. Le mot *œil*, désignant une fenêtre de forme ronde fait *œils* au pluriel, des *œils de-bœufs* ; dans les autres exceptions il fait *yeux :* les *yeux* de l'homme, les yeux de la soupe, du fromage, etc.

§ V.—DE L'ARTICLE.

D. Qu'est-ce que l'article ?

R. L'article est un mot que l'on met devant les noms communs dont l'étendue de signification est déterminée : *le* mérite, *la* vertu, *les* enfants.

D. Combien y a-t-il de sortes d'articles ?

R. Il y a deux sortes d'articles, l'article simple et l'article contracté.

D. Qu'est-ce que l'article simple ?

R. L'article simple est l'article considéré sous sa forme primitive ; ce sont les mots *le*, *la*, *les*.

D. Qu'est-ce que l'article contracté ?

R. L'article contracté est celui qui résulte de la réunion de l'article simple aux mots *à* ou *de* : ce sont les mots *au*, pour *à le* ; *du*, pour *de le* ; *aux*, pour *à les* ; et *des*, pour *de les* : comme j'obéis *au* maître, pour *à le* maître ; la gloire *du* héros, pour *de le* héros ; maison *des* princes, pour *de les* princes, etc.

§ VI.—DE L'ADJECTIF.

D. Qu'est-ce que l'adjectif ?

R. L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour le modifier, soit en le qualifiant, comme un *enfant aimable*, des *hommes savants*, soit en fixant l'étendue de sa signification. Ainsi dans ces exemples un *enfant* AIMABLE, des *hommes* SAVANTS ; CET *enfant*, CES *hommes* ; les mots *aimable*, *savants*, *cet* et *ces*, sont des adjectifs.

D. Combien y a-t-il donc de sortes d'ajectifs?

R. Il y a deux sortes d'adjectifs, les *qualificatifs* et les *déterminatifs*.

§ VII.—DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

D. Qu'est-ce que l'adjectif qualificatif ?

R. L'adjectif qualificatif est celui qui qualifie le nom auquel il se rapporte, comme les mots *aimable* et *savants* dans ces exemples : un *enfant* AIMABLE, des *hommes* SAVANTS.

D. Comment connaît-on qu'un mot est adjectif qualificatif.

R. On connaît qu'un mot est adjectif qualificatif quand on peut y joindre le mot personne ou chose. Ainsi les mots *habile*, *agréable*, etc., sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne* HABILE, *chose* AGRÉABLE, etc.

§ VIII.—FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

D. Comment forme-t-on le féminin dans les adjectifs ?

R. Les adjectifs terminés au masculin singulier par un *e* muet ne changent pas au féminin : un *mot* UTILE, une leçon UTILE.

D. Quel est le féminin des adjectifs qui ne finissent pas par un *e* muet au masculin ?

R. Les adjectifs qui ne finissent pas par un *e* muet au masculin singulier en prennent un au féminin ; *grand*, *grande*, *gris*, *grise*, *poli*, *polie*, etc.

D. Quel est le féminin des adjectifs terminés en *x* au masculin ?

R. Les adjectifs terminés en *x* au masculin font leur féminin en changeant cette consonne en *se* ; *honteux, honteuse* ; *jaloux, jalouse* ; etc., cependant *doux, faux, roux*, font *douce, fausse, rousse*.

D. Quel est le féminin des adjectifs terminés en *c* au masculin, comme *blanc, franc, public, caduc*, etc ?

R. Les adjectifs *blanc, franc, public, caduc*, etc. font *blanche, franche, publique, caduque*, etc. au féminin.

D. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *f* au masculin, comme *bref, naïf*, etc. ?

R. Les adjectifs terminés par *f* au masculin changent cette finale en *ve* : *bref, naïf*, etc. font *brève, naïve* au féminin.

D. N'y a-t-il pas d'autres remarques sur la formation du féminin dans les adjectifs ?

R. 1° Plusieurs adjectifs masculins tels que *bon, cruel, exprès, gras, muet*, etc., font au féminin *bonne, cruelle, expresse, grasse, muette*, etc.

2° *Beau, nouveau, fou, mou, vieux*, qu'on écrit *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, devant une voyelle ou une *h* muette, font au féminin, *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*.

3° *Long, oblong, malin, bénin*, font au féminin, *longue, oblongue, maligne, bénigne*, etc.

4° *Frais, favori*, font *fraîche, favorite*.

5° Quelques adjectifs en *eur* au masculin font leur féminin en *euse*, comme *trompeur, trompeuse* ; *menteur, menteuse*, etc. D'autres

le font en *eure* ; *inférieur, inférieure ; majeur, majeure*, etc.

§ IX.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

D. Comment forme-t-on le pluriel dans les adjectifs ?

R. Le pluriel dans la plupart des adjectifs se forme comme dans les noms, par l'addition de l'*s* : *un homme* SAVANT, *des hommes* SAVANTS, etc.

D. Quel est le pluriel des adjectifs terminés, au singulier par *s* ou *x* ?

R. Les adjectifs terminés par *s* ou *x* au singulier, s'écrivent de la même manière au pluriel : *un habit gris, des habits gris ; un enfant studieux des enfants studieux.*

D. Quel est le pluriel des adjectifs dont le singulier est terminé en *au* ?

R. Les adjectifs terminés en *au* au singulier prennent *x* au pluriel : *beau*, BEAUX ; *nouveau*, NOUVEAUX, etc.

D. Quel est le pluriel des adjectifs terminés par *al* au singulier ?

R. La plupart des adjectifs terminés par *al* au singulier changent cette finale en *aux* au pluriel ; *égal*, ÉGAUX ; *moral*, MORAUX, etc, Cependant *fatal*, *final*, *glacial*, *nasal*, *pascal*, etc. font *fatals, finals. glacials, nasals, pascals.*

§ X.—ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES MOTS QU'ILS QUALIFIENT.

D. Qu'est-ce qu'on entend par l'accord de

l'adjectif avec le nom qu'il qualifie ?

R. Par l'accord de l'acjectif avec le nom qu'il qualifie on entend qu'il doit être au même genre et au même nombre que ce nom : *un homme* SAVANT, *une femme* SAVANTE ; *des hommes* SAVANTS, *des femmes* SAVANTES, etc.

D. A quel nombre faut-il mettre un adjectif qui qualifie plusieurs noms au singulier ?

R. Quant un adjectif qualifie plusieurs noms au singulier on doit le mettre au pluriel : *le roi et le berger* sont ÉGAUX *après la mort.*

D. A quel genre faut-il mettre un adjectif qui qualifie des noms de différents genres ?

R. Quand un adjectif qualifie des noms de différents genres on doit le mettre au masculin pluriel ; *mon frère et ma sœur sont* CONTENTS.

§ XI.—ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

D. Qu'est-ce que l'adjectif déterminatif ?

R. L'adjectif déterminatif est celui qui fixe l'étendue de signification du nom auquel il est joint, comme les mots *cet* et *ces* dans les exemples suivants : CET *enfant*, CES *hommes.*

D. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs ?

R. Il y a deux sortes d'adjectifs déterminatifs, les *démonstratifs*, et les *numéraux.*

D. Qu'appelle-t-on adjectifs démonstratifs ?

R. Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui servent à désigner ou à montrer les noms auxquels ils sont joints ; ce sont les mots *ce, cet, cette, ces.*

D. Quel est l'emploi de ces mots *ce*, *cet*, *cette*, *ces?*

R. On met *ce* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou une *h* aspirée : CE *livre*, CE *hameau*. On met *cet* devant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou une *h* muette : CET *enfant*, CET *homme*. On met *cette* devant tous les noms féminins singuliers: CETTE *femme*, CETTE *image*. On met *ces* devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins: CES *hommes* CES *femmes*, etc.

D. Quels sont les adjectifs numéraux ?

R. Les adjectifs numéraux sont ceux qui déterminent le nombre des personnes ou des choses dont on parle, ou qui désignent la place numérique qu'elles occupent entre elles.

D. Combien y a-t-il donc de sortes d'adjectifs numéraux ?

R. Il y a trois sortes d'adjectifs numéraux, les *cardinaux*, les *ordinaux*, et les *indéterminés*.

D. Qu'entend-on par adjectifs cardinaux ?

R. Par adjectifs cardinaux on entend ceux qui désignent le nombre, comme *un*, *deux*' *trois*, etc.

D. Qu'entend-on par adjectifs ordinaux ?

R. Par adjectifs ordinaux on entend ceux qui désignent l'ordre, le rang ou la place ; ce sont : *premier*, *second*, *troisième*, etc.

D. Qu'entend-on par adjectifs indéterminés?

R. Par adjectifs indéterminés on entend ceux qui n'attachent aux noms qu'ils déter-

minent qu'une idée vague de nombre, comme *plusieurs, aucun, quelque, quelconque*, etc.

D. Quel est l'ortographe des adjectifs *vingt* et *cent ?*

R. *Vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel quand ils sont précédés d'un autre nombre et suivis immédiatement d'un nom, comme *deux* CENTS *hommes, quatre* VINGTS *francs*; dans les autres cas ils sont invariables. Ainsi on écrira: CENT *francs*, VINGT *hommes, quatre* CENT VINGT-*cinq francs*, etc.

D. Quel est l'orthographe du mot mille ?

R. Pour la date des années on écrit *mil :* l'an MIL *huit cent quarante et un ;* on écrit cependant *mille* quand cet adjectif est précédé d'un autre adjectif numéral : l'an *quatre* MILLE *quatre ;* dans les autres cas on écrit toujours mille : *deux* MILLE francs.

§ XII.—DU PRONOM.

D. Qu'est-ce que le pronom ?

R. Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

D. Combien y a-t-il de sortes de pronoms ?

R. Il y a six sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *adjectifs possessifs*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* et les pronoms *indéterminés*.

D. Qu'appelle-t-on pronoms personnels ?

R. On appelle pronoms *personnels* ceux qui désignent plus ordinairement les personnes.

D. Combien y a-t-il de personnes en termes de grammaire ?

R. Il y en a trois : la première est celle qui parle ; ses pronoms sont *je*, *me*, *moi*, pour le singulier, et *nous* pour le pluriel.

La seconde personne est celle à qui l'on parle ; ses pronoms sont : *tu*, *te*, *toi*, pour le singulier, et *vous* pour le pluriel. Par politesse on dit aussi *vous* au singulier.

La troisième personne est celle de qui l'on parle ; ses pronoms sont : *il*, *elle*, *se*, *soi*, *lui*, *le*, *eux*, *qui*, *que*, *en*, *y*, *où*, etc.

D. Qu'appelle-t-on pronoms possessifs ?

R. On appelle pronoms *possessifs* ceux qui expriment la possession du nom dont ils tiennent la place ; ils sont toujours précédés de l'article ; tels sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre.	La nôtre.	DES DEUX GENRES.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les nôtres.	
Le leur.	La leur.	Les vôtres.	
		Les leurs.	

D. Qu'appelle-t-on pronoms adjectifs-possessifs ?

R. On appelle pronoms *adjectifs-possessifs* ceux qui expriment le rapport de possession du nom qu'ils précèdent et qu'ils déterminent à celui dont ils rappellent l'idée ; tels sont :

Singulier.			Pluriel.	
Masculin.	*Fémiuin.*	*Des deux genres.*	*Des deux genres.*	
Mon.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

D. Qu'appelle-t-on pronoms démonstratifs ?

R. On appelle pronoms *démonstratifs* ceux qui servent à montrer les substantifs dont ils tiennent la placc, comme :

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Ce.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-ci.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Celui-là.			
Ceci.			
Cela.			

D. Qu'appelle-t-on pronoms conjonctifs ou relatifs ?

R. On appelle pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* ceux qui lient, qui joignent aux substantifs dont ils tiennent la place quelques autres mots qui servent à les expliquer ou à déterminer leur signification, tels sont:

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

D. Qu'appelle-t-on pronoms indéterminés ou indéfinis ?

R. On appelle pronoms *indéterminés* ou *indéfinis* ceux qui tiennent la place de certains noms sans les faire reconnaître, comme *on*, *chacun*, *personne*, *quiconque*, *l'un*, *l'autre*, etc.

§ XIII.—DU VERBE.

D. Qu'est-ce que le verbe ?

R. Le verbe est un mot qui exprime l'existence d'une personne ou d'une chose, et sa liaison avec une qualité qu'on lui attribue : *Pierre et Paul* SONT *sages.* *Sont* est un verbe, car il exprime l'existence de *Pierre* et de *Paul* et leur liaison avec la qualité de *sage.*

D. Comment connaît-on qu'un mot est un verbe ?

R. On connaît qu'un mot est un verbe quand on peut le placer après *ne pas* ou entre *ne*... et *pas*. Par exemple, *lire* et *parler* sont des verbes, parcequ'on peut dire : *ne pas* LIRE, *ne pas* PARLER, *ne* LISEZ *pas*, *ne* PARLEZ *pas*.

D. Combien y a-t-il de sortes de verbes ?

R. Il y a deux sortes de verbes, le verbe *substantif* et le verbe *attributif* ou *adjectif*.

D. Qu'appelle-t-on verbe substantif.

R. On appelle verbe substantif le verbe *être* considéré seus sa forme simple, comme je *suis*, tu *étais*, il *fut*.

D. Qu'entend-on par verbe attributif ou adjectif ?

R. Par verbe *attributif* ou *adjectif* on entend le verbe *être* combiné avec un attribut, comme je *lis*, tu *parles*, il *prie*, c'est-à-dire, je *suis lisant*, tu *es parlant*, il *est priant*.

D. Combien y a-t-il de sortes de verbes attributifs ?

R. Il y a cinq sortes de verbes attributifs ou adjectifs, savoir : le verbe *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *intransitif*, le verbe *réfléchi*, et le verbe *unipersonnel*.

D. Quels sont les verbes qu'on appelle auxiliaires ?

R. Les verbes qu'on appelle auxiliaires sont le verbe *avoir* et le verbe *être*.

D. Pourquoi appelle-t-on auxiliaires le verbe *avoir* et le verbe *être ?*

R. On appelle auxiliaires le verbe *avoir* et le verbe *être*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés.

D. Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?

R. Conjuguer un verbe c'est le réciter ou l'écrire avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes.

D. En combien de conjugaisons divise-t-on les verbes ?

R. On divise les verbes en quatre conju-

gaisons, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif. Les verbes de la première conjugaison sont terminés en *er*, comme *aimer* ;

Ceux de la seconde en *ir*, comme *finir* ;

Ceux de la troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

Ceux de la quatrième en *re*, comme *rendre*.

*CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a. — *Sing.*
Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont. — *Plur.*

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi : *j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.

Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PATICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

*CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE

ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Le verbe être dans ce tems exprime l'existence comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement. Maintenant :

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

Il exprime l'existence comme présente relativement à une époque passée. Autrefois :

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un tems écoulé, mais défini. Hier, l'an passé :

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il exprime l'existence comme antérieure à une autre, dans un tems passé.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu devant une autre également passée. Quand vous arrivâtes :

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu. Demain :

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu avant une autre. Quand vous arriverez :

J'aurai été
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il exprime l'existence comme dépendante d'une condition. Si je voulais :

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'existence aurait eu lieu si une condition avait été remplie. Si vous aviez voulu :

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi : *j'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.*

INPÉRATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation :

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière subordonnée et dépendante, etc.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra :

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Il fallait :

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Il faut :

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il faudrait :

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

VERBE *AIMER*, LE RADICAL EST *AIM*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Dans ce temps le verbe exprime l'action comme ayant lieu à l'instant de la parole. Maintenant :

J'	aim e.
Tu	aim es.
Il *ou* elle	aim e.
Nous	aim ons.
Vous	aim ez.
Ils *ou* elles	aim ent.

IMPARFAIT.

Il exprime l'action comme présente relativement à une époque passée :

J'	aim ais.
Tu	aim ais.
Il	aim ait.
Nous	aim ions.
Vous	aim iez.
Ils *ou* elles	aim aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'action comme ayant lieu dans un temps passé déterminé. Hier, l'an passé :

J' aim ai.
T' aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'action comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

J'ai aim é.
Tu as aim é.
Il a aim é.
Nous avons aim é.
Vous avez aim é.
Ils ont aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il exprime l'action comme antérieure à une autre dans un temps pàsssé. Avant cela :

J'eus aim é.
Tu eus aim é.
Il eut aim é.
Nous eûmes aim é.
Vous eûtes aim é.
Ils eurent aim é. (1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'action comme ayant eu lieu avant une autre également passée. Quand vous arrivâtes :

J'avais aim é.
Tu avais aim é.
Il avait aim é.
Nous avions aim é.
Vous aviez aim é.
Ils avaient aim é.

FUTUR.

Il exprime l'action comme devant avoir lieu. Demain :

J' aim erai.
Tu aim eras
Il aim era..
Nous aim erons.
Vous aim erez.
Ils aim eront.

FUTUR PASSÉ.

Il exprime l'action comme devant avoir lieu avant une autre. Quand vous arriverez :

(1) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement ; le voici : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

J'aurai aim é.
Tu auras aim é.
Il aura aim é.
Nous aurons aim é.
Vous aurez aim é.
Ils auront aim é.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il exprime l'action comme dépendante d'une condition. Si je voulais :

J' aim erais.
Tu aim erais.
Il aim erait.
Nous aim erions.
Vous aim eriez.
Ils aim eraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'action aurait lieu si une condition avait été remplie. Si vous aviez voulu :

J'aurais aim é.
Tu aurais aim é.
Il aurait aim é.
Nous aurions aim é.
Vous auriez aim é.
Ils auraient aim é.

On dit aussi : *j'eusse aimé tu eusses aimé, il eut aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Il exprime l'action comme devant avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation.

Aim e.
Aim ons.
Aim ez.

SUBJONCTIF.

Tous les temps de ce mode expriment l'action d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, Il faudra.

Que j' aim e.
Que tu aim es.

Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Il fallait.

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Il faut.

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il faudrait.

Que j'eusse aim é.
Que tu eusses aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim er.

PASSÉ.

Avoir aim é.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aim ant.

PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *imiter*, etc.

Remarques. 1. Dans les verbes en *cer* le *c* prend une cédille avant *a*, *o* et *u*. *Nous plaçons, je menaçais.*

Il en est de même pour les autres conjugaisons : *je conçois j'apperçus*, etc.

2. Les verbes en *ger* prennent un *e* après le g, lorsqu'il doit être suivi de *a* ou de *o* ; je *je mangeais, nous mangeons.*

3. Les verbes en *eler*, *eter*, comme *appeler*, *jeter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle, tu jettes*, etc. Sont exceptés de cette règle les verbes *becqueter* et *geler*, qui font je *becquète*, je *gèle*.

4. Les verbes en *éler*, *éter*, dont la syllabe finale de l'infinitif est précédée d'un *é* fermé, comme *céler*, *empiéter*, *révéler*, *végéter*, etc., changent cet *é* en *è* ouvert devant une syllabe muette ; je *cèle*, je *révèle*, etc. Il en est de même des verbes *semer*, *lever*, etc ; je *sème*, ils *sèment*, etc.

5. Dans les verbes en *yer*, comme *balayer*, *nettoyer*, etc., on change l'*y* en *i* devant un *e* muet, je *balaie*, tu *nettoies* ; il *emploie*, ils *ploient*, etc. Les verbes en *ier*, comme *prier*, *crier*, prennent deux *ii* à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et aux mêmes personnes du présent du subjonctif.

Ceux dont le participe présent est terminé en *yant*, comme *balayant*, prennent un *i* après l'*y* aux mêmes personnes.

SECONDE CONJUGAISON.

VERBE *FINIR*, LE RADICAL EST *FIN*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je	fin is.
Tu	fin is.
Il	fin it.
Nous	fin issons.
Vous	fin issez.
Ils	fin issent.

IMPARFAIT.

Je	fin issais.
Tu	fin issais.
Il	fin issait.
Nous	fin issions.
Vous	fin issiez.
Ils	fin issaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je	fin is.
Tu	fin is.
Il	fin it.
Nous	fin îmes.
Vous	fin îtes.
Ils	fin îrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai	fin i.
Tu as	fin i.
Il a	fin i.
Nous avons	fin i.
Vous avez	fin i.
Ils ont	fin i.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	fin i.
Tu eus	fin i.
Il eut	fin i.
Nous eûmes	fin i.
Vous eûtes	fin i.
Ils eurent	fin i. (1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	fin i.
Tu avais	fin i.
Il avait	fin i.
Nous avions	fin i.
Vous aviez	fin i.
Ils avaient	fin i.

(1) Il y a un quatrième passé mais on s'en sert rarement : le voici ; *J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.*

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fin i.
Tu auras fin i.
Il anra fin i.
Nous aurons fin i.
Vous aurez fin i.
Ils auront fin i.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais fin i.
Tu aurais fin i.
Il aurait fin i.
Nous aurions fin i.
Vous auriez fin i.
Ils auraient fin i.

On dit aussi : *j'eusse fin i, tu eusse fin i, il eût fin i, nous eussions fin i, vous eussiez fin i, ils eussent fin i.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin ît.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fin i.
Que tu aies fin i.
Qu'il ait fin i.
Que nous ayons fin i.
Que vous ayez fin i.
Qu'ils aient fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin i.
Que tu eusses fin i.
Qu'il eût fin i.
Que nous eussions fin i.
Que vous eussiez fin i.
Qu'ils eussent fin i.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fin i.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Fin issant.

PASSÉ.

Fin i, fin ie, ayant fin i.

Ainsi se conjuguent *avertir*, *ensevelir*, *polir*, *bénir*, etc.

163. Le verbe *bénir* a deux participes, *béni*, *benie*, *bénit*, *bénite*.

Bénit, *bénite*, se dit quand le participe est combiné avec *être*, et qu'on a en vue d'exprimer l'état des choses consacrées par les prières de l'Eglise : *Les drapeaux* SONT BÉNITS ; et *béni*, *binie*, quand on a en vue l'action exprimée par le verbe, ainsi que dans le sens de louange, de protection, de souhait : *L'ange dit à Marie : Vous êtes* BÉNIE *entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est* BÉNI. *Les armes qui ont* ÉTÉ BÉNITES *par l'Eglise ne sont pas toujours* BÉNIES *sur le champ de bataille.*

Conjugué avec avoir, le premier participe

est le seul en usage : *Le prêtre* A BÉNI *l'assistance ; l'assistance que le prêtre* A BÉNIE.

Haïr fait au présent de l'indicatif: je *hais*, tu *hais*, il *hait*.

Fleurir fait *florissait* à l'imparfait, et *florissant* au participe présent, lorsqu'il est employé au figuré, comme en parlant des sciences, de la prospérité d'un état, etc. *L'empire romain* FLORISSAIT, *etait* FLORISSANT *sous Auguste César*.

TROISIÈME CONJUGAISON.

*VERBE *RECEVOIR*, LE RADICAL EST *REC*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je	reç ois.
Tu	reç ois.
Il	reç oit.
Nous	reç evons.
Vous	rec evez.
Ils	reç oivent.

IMPARFAIT.

Je	rec evais.
Tu	rec evais.
Il	rec evait.
Nous	rec evions.
Vous	rec eviez.
Ils	rec evaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je	reç us.
Tu	reç us.
Il	reç ut.
Nous	reç ûmes.
Vous	reç ûtes.
Ils	reç urent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai	reç u.
Tu as	reç u.
Il a	reç u.
Nous avons	reç u.
Vous avez	reç u.
Ils ont	reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	reç u.
Tu eus	reç u.

Il eut reç u.
Nous eûmes reç u.
Vous eûtes reç u.
Ils eurent reç u.(1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç u.
Tu avais reç u.
Il avait reç u.
Nous avions reç u.
Vous aviez reç u.
Ils avaient reç u.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reç u.
Tu auras reç u.
Il aura reç u.
Nous aurons reç u.
Vous aurez reç u.
Ils aurons reç u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais reç u.
Tu aurais reç u.
Il aurait reç u.
Nous aurions reç u.
Vous auriez reç u.
Ils auraient reç u.

On dit aussi : *j'eusse reç u, tu eusses reç u, il eût reç u, nous eussions reç u, vous eussiez reç u, ils eussent reç u.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

(1) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement ; le voici : *J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.*

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	reç oive.
Que tu	reç oives.
Qu'il	reç oive.
Que nous	rec evions.
Que vous	rec eviez.
Qu'ils	reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je	reç usse.
Que tu	reç usses.
Qu'il	reç ût.
Que nous	reç ussions.
Que vous	reç ussiez.
Qu'ils	reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie	reç u.
Que tu aies	reç u.
Qu'il ait	reç u.
Que nous ayons	reç u.
Que vous ayez	reç u.
Qu'ils aient	reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	reç u.
Que tu eusses	reç u.
Qu'il eût	reç u.
Que nous eussions	reç u.
Que vous eussiez	reç u.
Qu'ils eussent	reç u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reç u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rec evant.

PASSÉ.

Reç u, reç ue, ayant reç u,

Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, *devoir*, *recevoir*, etc.

Mais les verbes *devoir*, *redevoir* prennent l'accent circonflexe au participe passé masculin, *dû*, *redû*.

Les verbes *pouvoir*, *valoir* et *vouloir* et leurs composés, prennent *x* au lieu d'*s* à la première et à la seconde personne de l'indicatif,

QUATRIÈME CONJUGAISON.

* VERBE *RENDRE* LE RADICAL EST *REND*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend îmes.
Vous rend îtes.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai rend u.
Tu as rend u.
Il a rend u.
Nous avons rend u.
Vous avez rend u.
Ils ont rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend u.
Tu eus rend u.
Il eut rend u.
Nous eûmes rend u.
Vous eûtes rend u.
Ils eurent rend u.(1)

---

(1) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement ; le voici : *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend u.
Tu avais rend u.
Il avait rend u.
Nous avions rend u.
Vous aviez rend u.
Ils avaient rend u.

FUTUR.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rend u.
Tu auras rend u.
Il aura rend u.
Nous aurons rend u.
Vous aurez rend u.
Ils auront rend u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

PASSÉ.

J'aurais rend u.
Tu aurais rend u.
Il aurait rend u.
Nous aurions rend u.
Vous auriez rend u.
Ils auraient rend u.

On dit aussi : *j'eusse rend u, tu eusses rend u, il eût rend u, nous eussions rend u, vous eussiez rend u, ils eussent rend u.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend ît.
Que nous rend issions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rend u.
Que tu aies rend u.
Qu'il ait rend u.
Que nous ayons rend u.
Que vous ayez rend u.
Qu'ils aient rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend u.
Que tu eusses rend u.
Qu'il eût rend u.
Que nous eussions rend u.
Que vous eussiez rend u.
Qu'ils eussent rend u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rend u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rend ant.

PASSÉ.

Rend u, rend ue, ayant rend u.

Ainsi se conjuguent *attendre*, *entendre*, *suspendre*, *vendre*, etc.

Les verbes en *indre* et en *soudre* comme *craindre*, *peindre*, *absoudre*, *résoudre*, etc., ne

prennent le *d* qu'au présent de l'infinitif, aux futurs et aux conditionnels, je *craindrai*, je *craindrais* ; dans les autres temps on supprime cette lettre : je *peins*, tu *peins*, il *peint* ; je *crains*, tu *crains*, il *craint* ; je *résous*, tu *résous*, il *résout*, etc.

Les verbes terminés par *aitre*, comme *naître*, *connaître*, *paraître*, etc., conservent l'accent circonflexe sur l'*î* lorsque cette lettre est suivie d'un *t* : ils *naîtront*, il nous *connaît* ; ils perdent l'accent devant une autre lettre : nous *naissons*, nous *connaissons*, etc.

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

PRÉSENT DE L'INDICATIF.

Si la première personne du singulier finit par *e*, *j'aime*, *j'ouvre*, etc., on ajoute *s* à la seconde : la troisième est semblable à la première. Exemple : *j'aime, tu aimes, il aime.*

Si la première personne finit par *s*, ou *x*, la seconde est semblable à la première, la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis, tu finis, il finit.* Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d* ; il *rend*, il *vend*, il *prétend.*

Pluriel. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons, ez ent* ; *nous aimons, vous aimez, ils aiment ; nous finissons, vous finissez, ils finissent.*

Sont exceptés *faire* et ses composés, qui font *faites* à la seconde personne du pluriel ; les

verbes *dire* et *redire* font aussi *vous dites, vous redites* ; les autres composés de *dire* sont réguliers à cette personne.

IMPARFAIT DE L'INDICATIF.

L'imparfait se termine toujours de cette manière : *ais, ais, ait, ions, iez, aient.*

*J'aim*ai, *tu aim*ais, *il aim*ait, *nous aim*ions, *vous aim*iez, *ils aim*aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Le passé *déterminé* a quatre terminaisons ; *ai, is, us, ins,* de cette manière :

*J'aim*ais, *tu aim*as, *il aim*a, *nous aim*âmes, *vous aim*âtes, *ils aim*èrent.

*Je fin*is, *tu fin*is, *il fin*it, *nous fin*îmes, *vous fin*îtes, *ils fin*irent.

*Je reç*us, *tu reç*us, *il reç*ut, *nous reç*ûmes, *vous reç*ûtes, *ils reç*urent.

*Je dev*ins, *tu dev*ins, *il dev*int, *nous dev*înmes, *vous dev*întes, *ils dev*inrent.

FUTUR.

Ils se terminent toujours ainsi : *rai, ras, ra, rons, rez, ront.*

*J'aime*rai, *tu aime*ras, *il aime*ra, *nous aime*rons, *vous aime*rez, *ils aime*ront.

*Je recev*rai, *tu recev*ras, *il recev*ras, *nous recev*rons, *vous recev*rez, *ils recev*rons. (1)

---

(1) N'écrivez pas *je recevErai, je* rend*Erai ;* on ne met *E* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Il se termine toujours ainsi : *rais, rais, rait, rions, riez, raient.*

J'aimerais, tu aimerais, il aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient.

Je recevrais, tu recevrais, il recevrait, nous recevrions, vous recevriez, ils recevraient.

IMPÉRATIF.

La seconde personne du singulier de l'impératif est semblable à la première de l'indicatif, excepté dans les verbes *aller, avoir, être, savoir*, qui font *va, aie, sois, sache.* Cependant dans les verbes où cette personne est terminée par un *e* muet, on ajoute l'*s* euphonique lorsque le verbe est suivi de *y* ou de *en* pronoms ; *Apportes-en donnes-y tes soins.*

Il en est de même du verbe aller : *Vas y donner ordre ; vas en prendre.* On écrit *va-t'en*, lorsqu'il s'agit du verbe *s'en aller.*

PRÉSENT DU SUBJONCTIF.

Il se termine toujours ainsi : *e, es, e, ions, iez, ent.*

Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Il y a quatre terminaisons : *asse, isse, usse, insse* ; de cette manière :

Que j'aimasse, que tu aimasse, qu'il aimât ;

que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent.

Que je finisse, que tu finisses, qu'il finit ; que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent.

Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût ; que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent.

Que je devinsses, que tu devinsses, qu'il devint ; que nous devinssions, que vous devinssiez, qu'ils devinssent.

Observez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ces temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aimé, *ou* aimée.
Tu es aimé, *ou* aimée.
Il est aimé, *ou* elle est aimée.
Nous sommes aimés, *ou* aimées.
Vous êtes aimés, *ou* aimées.
Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé, *ou* aimée.
Tu étais aimé, *ou* aimée.
Il était aimé, *ou* elle était aimée.
Nous étions aimés, *ou* aimées.
Vous étiez aimés, *ou* aimées.
Ils étaient aimés, *ou* elles étaient aimées.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je fus aimé, *ou* aimées.
Tu fus aimé, *ou* aimée.
Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
Nous fûmes aimés, *ou* aimées.
Vous fûtes aimés, *ou* aimées.
Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai été aimé, *ou* aimee.
Tu as été aimé, *ou* aimée.
Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
Nous avons été aimés, *ou* aimées.
Vous avez été aimés, *ou* aimées.
Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé, *ou* aimée.
Tu eus été aimé, *ou* aimée.

Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.
Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.
Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.
Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé, *ou* aimée.
Tu avais été aimé, *ou* aimée.
Il avait été aimé, *ou* elle avait été aimée.
Nous avions été aimés, *ou* aimees.
Vous aviez été aimés, *ou* aimées.
Ils avaient eté aimés, *ou* elles avaient été aimées

FUTUR.

Je serai aimé, *ou* aimée.
Tu seras aimé, *ou* aimée.
Il sera aimé, *ou* elle sera aimée.
Nous serons aimés, *ou* aimées.
Vous serez aimés, *ou* aimées.
Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé, *ou* aimée.
Tu auras été aimé, *ou* aimée.
Il aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.
Nous aurons été aimés, *ou* aimées.
Vous aurez été aimés, *ou* aimées.
Ils auront été aimés, *ou* elles auront été aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aimé, *ou* aimée.
Tu serais aimé, *ou* aimée.
Il serait aimé, *ou* elle serait aimée.
Nous serions aimés, *ou* aimées.
Vous seriez aimé, *ou* aimées.
Ils seraient aimés, *ou* elles seraient aimées.

PASSÉ.

J'aurais été aimé, *ou* aimée.
Tu aurais été aimé, *ou* aimée.

Il aurait été aimé, *ou* elle aurait été aimée.
Nous aurions été aimés, *ou* aimées.
Vous auriez été aimés, *ou* aimées.
Ils auraient été aimés, *ou* elles auraient été aimées.

On dit aussi : J'eusse été aimé, *ou* aimée; tu eusses été aimé, *ou* aimée; il eût été aimé, *ou* elle eût été aimée; nous eussions été aimés, *ou* aimées; vous eussiez été aimés, *ou* aimées; ils eussent été aimés, *ou* elles eussent été aimées.

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

Sois aimée, *ou* aimée.
Soyons aimés, *ou* aimées.
Soyez aimés, *ou* aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé, *ou* aimée.
Que tu sois aimé, *cu* aimée.
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Que nous soyons aimés, *ou* aimées.
Que vous soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé, *ou* aimée.
Que tu fusses aimé, *ou* aimée.
Qu'il fut aimé, *ou* qu'elle fut aimée.
Que nous fussions aimés, *ou* aimées.
Que vous fussiez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils fussent aimées, *ou* qu'elles fussent aimées.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé, *ou* aimée.
Que tu aies été aimé, *ou* aimées.
Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle ait été aimée.
Que nous ayons été aimés, *ou* aimées.
Que vous ayez été aimés, ou aimées.

Qu'ils aient été aimés, *ou* qu'elles aient été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé, *ou* aimée.
Que tu eusses été aimé, *ou* aimée.
Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle eût été aimée.
Que nous eussions été aimés, *ou* aimées.
Que vous eussiez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils eussent été aimés, *ou* qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être fini*, *être reçu*, *être rendu*, etc., etc., etc.

CONJUGAISON DES VERBES TRANSITIFS ET INTRANSITIFS.

Les verbes transitifs et intransitifs se conjuguent comme les quatre conjugaisons modèles. Cependant quelques verbes intransitifs remplacent l'auxiliaire *avoir* par l'auxiliaire *être*, aux temps composés, comme *tomber*, *partir*, etc., qui font : *je suis*, *j'étais*, *je serais tombé*, ou *tombée*, *parti* ou *partie*.

CONJUGAISON D'UN VERBE INTRANSITIF,

Qui prend l'auxiliaire ÊTRE

DANS SES TEMPS COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tombe.
Tu tombes.
Il *ou* elle tombe.
Nous tombons.
Vous tombez.
Ils *ou* elles tombent.

IMPARFAIT.

Je tombais.
Tu tombais.
Il *ou* elle tombait.
Nous tombions.
Vous tombiez.
Ils *ou* elles tombaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je tombai.
Tu tombas.
Il *ou* elle tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils *ou* elles tombèrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je suis tombé, *ou* tombée.
Tu es tombé, *ou* tombée.
Il est tombé *ou* elle est tombée.
Nous sommes tombés, *ou* tombées.
Vous êtes tombés, *ou* tombées.
Ils sont tombés, *ou* elles sont tombées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus tombé, *on* tombée.
Tu fus tombé, *ou* tombée.
Il fut tombé, *ou* elle fut tombées.
Nous fûmes tombés, *ou* tombées.
Vous fûtes tombés, *ou* tombées.
Ils furent tombés, *ou* elles furent tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé, *ou* tombée.
Tu étais tombé, *ou* tombée.
Il était tombé, *ou* elle était tombée.
Nous étions tombés, *ou* tombées.
Vous étiez tombés, *ou* tombées.
Ils étaient tombés, *ou* elles étaient tombées.

FUTUR.

Je tomberai.
Tu tomberas.
Il *ou* elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils *ou* elles tomberont.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé, ou tombée.
Tu seras tombé, *ou* tombée
Il sera tombé, *ou* elle sera tombée.
Nous serons tombés, *ou* tombées.
Vous serez tombés, *ou* tombées.
Ils seront tombés, *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNEL.

RRÉSENT.

Je tomberais.
Tu tomberais.
Il *ou* elle tomberait.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils *ou* elles tomberaient.

PASSÉ.

Je serais tombé, *ou* tombée
Tu serait tombé, *ou* tombée.
Il serait tombé, *ou* elle serait tombée.
Nous serions tombés, *ou* tombées.
Vous seriez tombés, *ou* tombées.
Ils seraient tombés, *ou* elles seraient tombées.

On dit aussi: Je fusse tombé, *ou* tombée ; tu fusses tombé, *ou* tombée ; il fut tombé, *ou* elle fut tombée; nous fussions tombés, *ou* tombées ; vous fussiez tombés, *ou* tombées ; ils fussent tombés ; *ou* elles fussent tombées.

IMPÉRATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Tombe.
Tombons.
Tombez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il *ou* qu'elle tombe.
Que nous tombions.

Que vous tombiez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu'il *ou* qu'elle tombât.
Que nous tombassions.
Que vous tombassiez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombassent.

PASSÉ.

Que je sois tombé, *ou* tombée.
Que tu sois tombé, *ou* tombée.
Qu'il soit tombé, *ou* qu'elle soit tombée.
Que nous soyons tombés, *ou* tombées.
Que vous soyez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils soient tombés, *ou* qu'elles soient tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé, *ou* tombée.
Que tu fusses tombé, *ou* tombée.
Qu'il fût tombé, *ou* qu'elle fût tombée.
Que nous fussions tombés, *ou* tombées.
Que vous fussiez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils fussent tombés, *ou* qu'elles fussent tombées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PASSÉ.

Être tombé, *ou* tombée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tombant.

PASSÉ.

Tombé, tombée, étant tombé, *ou* tombée.

CONJUGAISON DU VERBE RÉFLÉCHI.

Les verbes réfléchis se conjuguent toujours dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être* employé pour *avoir ;* comme : *je me* SUIS *flatté*, pour j'ai *flatté moi.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il *ou* elle se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils *ou* elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je me repentis, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je me suis repenti *ou* repentie.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai repenti, *ou* repentie.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.

PASSÉ.

Je me serais repenti, *ou* repentie.

On dit aussi : *Je me fusse repenti*, ou *repentie*.

IMPÉRATIF.

Repens-toi.
Repentons-nous.
Repentez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PASSÉ.

Que je me sois repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti, *ou* repentie.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

S'être repenti, *ou* repentie.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Repenti, repentie, s'étant repenti *ou* repentie.

CONJUGAISON DU VERBE UNIPERSONNEL.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il neige.

IMPARFAIT.

Il neigeait.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il neigea.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il a neigé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait neigé.

FUTUR.

Il neigera.

FUTUR PASSÉ.

Il aura neigé.

PRÉSENT.

Il neigerait.

PASSÉ.

Il aurait neigé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il neige.

IMPARFAIT.

Qu'il neigeât.

PASSÉ.

Qu'il ait neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût neigé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Neiger.

PASSÉ.

Avoir neiger.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Neigeant.

PASSÉ.

Ayant neigé.

XIV. DU SUJET ET DU COMPLÉMENT OU RÉGIME.

D. Qu'est-ce que le sujet d'un verbe ?

R. Le sujet d'un verbe est la personne ou la chose qui *est* ou qui *fait* ce qu'exprime le verbe. Ainsi dans NOUS *sommes*, VOUS *lisez*, ILS *marchent*, les mots *nous*, *vous*, *ils*, sont les sujets des verbes *sommes*, *lisez*, *marchent*.

D. Comment connaît-on le sujet d'un verbe?

R. On connaît le sujet d'un verbe en plaçant devant ce verbe la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. Par exemple, *je lis*, *tu études*, *le fruit tombe*. Qui est-ce qui lit ? Réponse, JE pour *moi*. Qui est-ce qui étudie. Réponse, TU pour *toi*. Qu'est ce qui tombe ? Réponse, LE FRUIT.

Je est donc le sujet de *lis, tu* celui de *étudies,* et *fruit* celui de *tombe.*

D. Qu'appelle-t-on *complément* ou *régime* d'un verbe ?

R. On appelle *complément* ou *régime* d'un verbe le mot qui complète l'idée commencée par ce verbe.

D. Combien distingue-t-on de sortes de compléments ?

R. On distingue deux sortes de compléments, le *direct* et *l'indirect.*

D. Qu'est-ce qu'on appelle complément direct ?

R. On appelle *complément direct* celui qui complète l'idée commencée par le verbe sans le secours d'aucun autre mot ; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi* placée après le verbe, *qui* pour les personnes et *quoi* pour les choses. Par exemple : *j'aime* les ENFANTS sages ; *j'étudie* la GRAMMAIRE. J'aime *qui ?* les *enfants sages :* voilà le complément direct de *j'aime.* J'étudie *quoi ?* la *grammaire :* voilà celui de *j'étudie.*

D. Qu'est-ce qu'on appelle complément indirect ?

R. On appelle *complément indirect* celui qui ne complète l'idée commencée par le verbe qu'avec le secours d'un autre mot : il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi,* précédée de l'un des mots *à, de, pour, dans,* etc. Exemple, *j'obéis* à MON MAÎTRE, *j'étudie* pour MON INSTRUCTION. J'obéis à qui ? *à mon maître ;* j'étu-

die pour quoi? *pour mon instruction*, *à mon maître* et *pour mon instruction* sont donc les compléments indirects des verbes *obéis* et *étudie*.

§ XV. — DES VERBES ADJECTIFS.

D. Qu'est-ce que le verbe transitif?

R. Le *verbe transitif* est celui qui transmet à un complément direct une action faite par le sujet : *la parole douce* APAISE LA COLÈRE ; *la parole dure* EXCITE LA FUREUR.

D. Comment connaît-on qu'un verbe est transitif?

R. On connaît qu'un verbe est transitif lorsque immédiatement après lui on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *rendre*, *finir*, *recevoir*, etc., sont des verbes transitifs parce qu'on peut dire : *j'*AIME *quelqu'un*, *je* RENDS *quelque chose*, etc.

D. Qu'est-ce que le verbe passif?

R. Le *verbe passif* est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet : *les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS *et les méchants* SERONT PUNIS.

D. Comment connaît-on qu'un verbe est passif?

R. On connaît qu'un verbe est passif lorsqu'on peut mettre après ce verbe le mot *par quelqu'un* ou *par quelque chose* : *les bons seront récompensés* PAR QUELQU'UN (Dieu) ; *il est entraîné* PAR LES FLOTS.

D. Qu'est-ce qu'on appellle verbe intransitif?

R. On appelle *verbe intransitif* celui qui, n'ayant pas de complément direct, exprime ou l'état du sujet ; comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme *je marche*.

D. Comment connaît-on qu'un verbe est intransitif ?

R. On connaît qu'un verbe est intransitif quand on ne peut pas mettre immédiatement après lui *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi, *rire*, *dormir*, etc., sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire *rire quelqu'un*, *dormir quelque chose*.

D. Qu'est-ce que le verbe réfléchi ?

R. Le *verbe réflléchi* est celui dont le sujet et le régime sont la même personne, comme *je me flatte*, c'est-à-dire JE *flatte moi* ; TU TE *loues*, c'est-à-dire TU *loues* TOI.

D. Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?

R. Le *verbe unipersonnel* est celui qui ne s'emploie le plus ordinairement qu'à la troisième personne du singulier, comme *il pleut*, *il neige*, *il importe*, *il faut*, etc.

§ XVI. FORMATIONS DES VERBES.

D. De combien de parties se compose les verbes ?

R. Les verbes se composent de deux parties, du *radical* ou racine, et de la *terminaison*.

D. Qu'entend-on par le radical d'un verbe ?

R. Le radical d'un verbe est la partie qui ne change dans aucun temps ; ainsi dans les verbes *aimer*, *finir*, *recevoir*, et *rendre*, pris pour

modèles, le radical est *aim-*, *fin-*, *rec-*, *rend-*.

D. Qu'entend-on par la terminaison des verbes ?

R. La *terminaison des verbes* est la partie variable, suivant les temps et les personnes ; ainsi dans les verbes *aimer*, *finir recevoir* et *rendre* la terminaison est *er*, *ir*, *oir*, *re*.

D. Que faut-il faire pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical ?

R. Pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical il faut ajouter à ce radical les terminaisons de la conjugaison modèle qui lui convient Par exemple, si on veut conjuguer le verbe *donner*, on ajoutera au radical *donn*, de ce verbe les terminaisons *e*, *es*, *e*, *ons*, *ez*, *ent*, etc., du verbe aimer, et on aura je donne, tu donnes, il donne, nous donnons, vous donnez, ils donnent, etc.

D. Peut-on conjuguer tous les verbes sur les quatre conjugaisons modèles ?

R. On peut conjuguer tous les verbes sur les quatre conjugaisons modèles, excepté ceux qu'on appelle *irréguliers* et *défectifs*.

D. Qu'appelle-t-on verbes irréguliers ?

R. On appelle *verbes irréguliers* ceux qui ne suivent pas la règle générale des conjugaisons dans la formation des temps.

D. Qu'appelle-t-on verbes défectifs ?

R. On appelle *verbes défectifs* ceux qui manquent de certains temps que l'usage a rejetés.

§ XVII. — DU PARTICIPE.

D. Qu'est-ce que le participe ?

R. Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, du verbe en ce qu'il en a la signification et le complément : *un enfant* AIMANT *le travail : des élèves* AIMÉS *de leurs maîtres ;* de l'adjectif en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte, et qu'il en adopte souvent le genre et le nombre : *un homme* AIMANT, *une vertu* ÉPROUVÉE.

D. Combien y a-t-il de sortes de participes ?

R. Il y a deux sortes de participes, le participe *présent* et le participe *passé*.

D. Qu'exprime le participe présent ?

R. Le *participe présent* exprime une action faite par le mot qu'il qualifie ; il est toujours terminé en *ant*, et demeure invariable : *un enfant* ÉTUDIANT *sa leçon, des enfants* ÉTUDIANT *leurs leçons*.

D. Qu'exprime le participe passé ?

R. Le *participe passé* exprime une action reçue par le mot auquel il se rapporte ; il est susceptible du genre et du nombre : *un enfant* AIMÉ, *des enfants* AIMÉS ; *une leçon bien* APPRISE, *des leçons bien* SUES, *bien* RÉCITÉES.

§ XVIII. — ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

D. A combien de règles a-t-on réduit l'orthographe du participe passé ?

R. On a réduit à quatre règles principales l'accord du participe passé.

D. Quel est la première règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie.

Exemple : *Nés* avec le penchant au mal, *séduits* par le mauvais exemple et *entraînés* par l'empire de nos sens, la pratique de la vertu nous est difficile.

D. Quel est la seconde règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé construit avec le verbe *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Exemple : La *vertu* obscure est souvent *méprisée*.

D. Quelle est la troisième règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé construit avec le verbe *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé ; il reste invariable quand le complément est après ou quand il n'en a pas.

Ainsi on écrira avec accord :

Les *lettres* que vous avez *écrites*, je les ai *reçues*.

Et sans accord :

Vous avez *écrit* des *lettres*.

Nous avons *travaillé*.

D. Quelle est la quatrieme règle sur l'accord du participe passé ?

R. Les participes des verbes réfléchis s'accordent avec leurs compléments indirects lorsqu'ils en sont précédés, parce que dans ces conjugaisons le verbe *être* est employé pour le verbe avoir ; ils ne s'accordent pas lorsqu'ils précèdent leurs compléments. Ainsi on écrira avec accord :

Elle s'est *coupée*.
Les *lettres* qu'ils se sont *écrites*.
Et sans accord :
Elle s'est *coupé* la main.
Ils se sont *écrit* des *lettres*.

§ XIX. — DE L'ADVERBE.

D. Qu'est-ce que l'adverbe ?

R. *L'adverbe* est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif ou à un autre adverbe pour modifier sa signification, comme dans : Il chante *agréablement* ; il est *bien studieux* ; il est *très élégant*, etc.

D. Certains adjectifs ne sont-ils pas quelquefois employés comme adverbe ?

R. Certains adjectifs sont employés quelquefois comme adverbes lorsqu'ils modifient un verbe comme chanter *juste* ; voir *clair* ; sentir *bon*.

D. Comment nomme-t-on certaines réunions de mots qui jouent le rôle d'adverbe ?

R. Certaines réunions de mots qui jouent le rôle d'adverbes se nomment *locutions adver-*

biales, comme rire sans cesse ; courir *long-temps* ; venir *à dessein*, etc.

§ XX.— DE LA PRÉPOSITION.

D. Qu'est-ce que la préposition ?

R. La *préposition* est un mot qui sert à exprimer le rapport de deux mots entre eux : *je vais* AVANT *vous* ; *je vais* AVEC *vous* ; *j'irai* APRÈS *vous*. Les mots *avant*, *avec*, *après*, qui indiquent les rapports qui existent entre *je vais*, *j'irai* et *vous*, sont des prépositions.

D. Quel est le second terme du rapport relativement à la préposition ?

R. Le second terme du rapport est le complément de la préposition. Ainsi dans *utile* A *l'homme*, *l'homme* est le complément de la préposition *à*.

D. Que forment la préposition et son complément réunis ?

R. La préposition et son complément réunis forment le complément indirect de l'autre partie du rapport. Ainsi dans *se réjouir* AVEC *ses amis*, *ses amis* est le complément indirect de *se réjouir*.

D. Que forment plusieurs mots qui jouent le rôle d'une préposition ?

R. Plusieurs mots réunis qui jouent le rôle d'une préposition forment une locution prépositive. Tels sont : *à cause de*, *autour de*, *auprès de*.

§ XXI. — DE LA CONJONCTION.

D. Qu'est-ce que la conjonction ?

R. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à exprimer des diverses propositions qui concourent à l'expression d'une pensée : *il faut aimer à étudier et à réfléchir*, parce que *l'étude rend savant et la réflexion rend sage*. Les mots *parce que* et *et sont des* conjonctions.

D. Comment appelle-t-on une réunion de mots qui font la fonction de conjonction ?

R. Une réunion de mots qui font la fonction d'une conjonction se nomme locution conjonctive. Tels sont : *ainsi que*, *tandis que*, *afin que*, etc.

§ XXII. — DE L'INTERJECTION.

D. Qu'est-ce que l'interjection ?

D. L'*interjection* est un mot invariable que l'on jette subitement dans un discours pour faire connaître une émotion vive de l'âme ; les plus ordinaires sont :

Pour exprimer :

——— La joie. *Ah ! bon !*

——— La douleur. *Aie ! hélas ! ouf !*

——— La crainte. *Ha ! hé !*

——— L'aversion : *Fi ! fi donc !*

——— L'admiration : *Oh !*

Pour encourager :

——— *Ça ! allons ! courage !*

Pour appeler : *Hola ! hé !*

Pour faire taire : *Chut ! paix !*

FIN

i sert à
urent à
lier et à
éflexion
onjonc-

e mots

n d'une
e. Tels

que l'on
connaî-
rdinaires

!